



Cursus de formation de l'Arbitrage Territorial 2017-2018

Mesdames, Messieurs,

L'année sportive 2017-2018 débute et il est temps de penser aux futurs arbitres. Le Comité Drôme Ardèche d'Escrime vous transmet le calendrier de la formation départemental d'arbitre. Nous vous remercions de l'afficher au sein de vos clubs et d'en faire part au plus grand nombre.

Les licenciés doivent au moins être nés en 2005 (2^e année de M13). Il faut obtenir au moins 16/20 à l'examen de septembre 2017 (ou juin 2017) pour entrer en formation. Il n'existe plus de période probatoire pour ceux ayant obtenu 14 ou 15/20. Il faut ensuite arbitrer au moins 2 compétitions départementales dans l'année en plus du Championnat départemental. Il est enfin obligatoire de participer à au moins une journée de formation pratique durant la saison 2017-2018. Faites bien attention aux dates butoirs pour retourner vos inscriptions aux examens.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives les meilleures.

La Commission Départementale d'Arbitrage.

Préparation au QCM de septembre 2017	Maison des sports, Valence, 71 rue Latécoère	Samedi 23 septembre 2017 de 9h30 à 12h30
JNA (examen)	Maison des sports, Valence	Samedi 23 septembre 2017 de 14h à 14h30
Formation pratique n°1	Gymnase départemental, rue des cerisiers, Chabeuil	Dimanche 24 septembre 2017 de 10h à 17h
Formation pratique n°2	Lycée de Tournon s/ Rhône	Vendredi 26 octobre 2017 de 10h à 17h
Préparation au QCM de juin 2018	Maison des sports de VALENCE, 71 rue Latécoère	Samedi 23 juin 2018 de 9h30 à 12h30
JNA (examen)	Maison des sports de VALENCE, 71 rue Latécoère	Samedi 23 juin 2018 (sauf modification fédérale)